

RAPPORT FINANCIER

2019



Éléments significatifs et d'analyse sur le budget 2019 :

Le total des produits d'exploitation pour l'année 2019 s'élève à 741 862 € contre 251 132 € en 2018. On explique cette forte évolution par l'obtention de deux financements européens pluriannuels à savoir Toit+Moi et Inclusive Mobility dont nous avons la responsabilité administrative et financière jusqu'en 2022. La prestation réalisée auprès de la Région Ile de France ainsi que la création de partenariats avec les établissements d'enseignement supérieur français dans le cadre du développement du programme BuddySystem sont d'autres éléments explicatifs de cette croissance.

En 2019, le total des charges d'exploitations s'élève à 512 700 € contre 318 200 € en 2018. Ainsi, nous notons une augmentation significative qui s'explique essentiellement par le reversement auprès de nos partenaires européens sur l'exercice. On note de fait que le budget d'ESN France a augmenté entre 2018 et 2019.

Le résultat d'exploitation, qui résulte de la différence entre les produits et les charges d'exploitation est de 229 162 €. Cette différence s'explique par l'obtention de divers financements européens pluriannuels. Aussi, afin de connaître le résultat final d'ESN France pour 2019, il faut rajouter à cela le report des ressources non utilisées du budget de 2018, qui s'élèvent à 229 822 €, et y soustraire les engagements à réaliser sur l'année 2020. Ceux-ci s'élèvent à 455 822 € et correspondent à diverses subventions ventilées sur le budget 2020, principalement des subventions Erasmus +.

Nous observons un résultat excédentaire final de 2732 euros qui se dégage de l'année 2019 que nous proposons d'affecter au report à nouveau.

En 2019, ESN France a poursuivi son investissement pour ressources humaines durable en stabilisant l'équipe salariée autour de 5 salariés polyvalents et 4 services civiques. Il s'agit là d'une stratégie de développement de moyen long terme pour permettre le développement des projets d'ESN France et faire rayonner le réseau auprès des institutions et des étudiants internationaux. Encourager, ces dernières années, cet investissement permet de développer davantage de projets.

La contribution volontaire en nature du bénévolat s'élève à 187 600 euros pour l'année 2019 contre 185 600 en 2018. Les prestations en nature ont été comptabilisées à hauteur de 33 104 euros en 2018, il y a eu une augmentation de 3034 € soit 36 138 € en 2019. Les prestations en nature correspondent à la mise à disposition de salles et d'amphithéâtre pour l'année 2019.

Nous remarquons qu'après une stabilisation du budget d'ESN France en 2018, nous observons une nouvelle augmentation en 2019. Cette augmentation de notre budget,

et de fait de nos financements, répond à la stratégie de développement de nos projets décidés par le Conseil d'administration sous l'impulsion des bureaux se succédant ces dernières années. Ce développement devrait se matérialiser opérationnellement en 2020.

ESN France reçoit la majorité de ces fonds à travers des fonds publics. Afin de consolider nos fonds, nous avons fait le choix de poursuivre nos liens avec les acteurs publics pour nous permettre de stabiliser la structure autour d'une base politique et financière conséquente. Dans ce cadre et afin d'apporter une réponse au politique publique « Bienvenue en France » tout en diversifiant nos financements, nous avons décidé de renforcer nos liens avec les établissements d'Enseignement supérieur afin de travailler conjointement à l'amélioration des mobilités.

Tout comme en 2018, l'année 2019 a été marquée par l'absence de partenariat important avec des acteurs privés en raison du manque de personnes disponibles pour s'en charger. Nous relevions la complexité de ce type de partenariat en 2017 et insistons sur l'importance de posséder en interne des compétences spécifiques sur cet enjeu pour notre réseau dans les années à venir.

ESN France dispose d'un potentiel important autour des fonds propres. Notre structure regorge de compétences et d'expertises qui peuvent être mises à disposition des tiers sous forme de prestation de services tel que nous avons pu le faire auprès de la Région Ile de France.

Les financements européens représentent des sommes importantes et durables (2-3ans). Ils permettent de stabiliser les fonds du réseau tout en développant des projets pertinents à destination des étudiants internationaux. Nous souhaitons qu'ESN se positionne comme un acteur important de l'innovation en pilotant au moins deux projets européens chaque année et en participant activement à la mise en œuvre des projets portés par nos partenaires internationaux. En 2019, ESN France a amplement répondu à ces objectifs en pilotant deux projets européens : BuddySystem et Inclusive Mobility et en obtenant trois nouveaux projets : Art Mobility, Toit+moi et SIEM dont les activités se dérouleront essentiellement sur les deux prochains exercices.

En conclusion, dans un contexte en mutation pour l'ensemble des acteurs du monde associatif, ESN France développe depuis maintenant cinq ans un modèle économique hybride. Au cœur des enjeux de demain se modèle doit se renforcer afin de donner l'ensemble des résultats escomptés à tous les niveaux tant à l'échelle nationale, régionale, que locale.

Attacher à construire une stratégie sur le long terme alliant les financements publics, financements européens, financements privés et les fonds propres, le conseil d'administration devra à nouveau se positionner sur le modèle économique du réseau, pour faire le lien avec la stratégie triennale en cours d'élaboration.

A. Les produits d'exploitation (741 862 €)

Les produits d'exploitation sont principalement constitués des subventions d'exploitations venant de différents partenaires publics, locaux, nationaux et européens et privés (698 109 €), mais aussi les cotisations (6038 €), la vente de marchandises (14 562 €), la production vendue (23053€) et les produits divers (100€)

1. Les subventions d'exploitation (698 109 €)

a. Subventions publiques

- Les subventions provenant de nos partenaires publics représentent la majeure partie des produits d'exploitation, et servent à financer le fonctionnement de l'association, une majeure partie des salaires, la mise en place des différents projets d'animation de réseau et les projets d'accueil et sensibilisation à la mobilité internationale.

- Concernant les partenaires nationaux, la principale subvention provient du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (50 000€), pour l'animation et la structuration du réseau ainsi que les projets de sensibilisation à la mobilité internationale et l'accueil des étudiants internationaux et du Ministère de l'Education nationale via divers dispositifs : le FDVA (10 500 euros), la DJEPVA (7000€) et le FONJEP (7107€)

- Concernant les acteurs publics et les collectivités territoriales, ESN France a obtenu des financements de la Mairie de Paris pour le projet d'animation de réseau francilien et le projet ArtMobility (14 000 €), un apport pour la mise en œuvre du BuddySystem des Universités (21 776€) et de Campus France (5000€) ainsi qu'un soutien de CNOUS pour notre participation à l'animation de la vie des campus (7000€)

- Concernant les financements européens, véritable dynamique enclenchée en 2015 et poursuivie depuis, ESN France se structure afin de répondre à différents appels à projets et notamment au niveau européen (570 651 €). L'année 2019 est marquée par une forte augmentation sur différents types de projets Erasmus+ en tant que porteur (Toit+moi, Mobilitez-Vous, ArtMobility et Inclusive Mobility) et partenaire (SIEM).

b. Fonds privés

Les partenariats privés permettent d'appuyer la dimension de services proposés aux étudiants internationaux par les associations du réseau. Les partenariats privés ont fortement diminué en 2018 et 2019 en l'absence de compétence interne pour tisser de nouveaux liens partenariaux. Nous avons néanmoins pu signer un partenariat avec Avast et Smartrenting, notamment pour le passeport de la mobilité (4750 €).

2. Les cotisations (6038 €)

En 2019 la cotisation des associations membres du réseau ESN France s'élevait comme précédemment à 170€. 120€ étaient redistribués directement à ESN International, les 50 € restants servant de source propre de financement.

3. Vente de produits (14 562 €)

Est ici visée la vente des cartes ESN, commandées auprès d'ESN International et redistribuées immédiatement auprès des associations locales, ainsi que des vêtements produits par ESN France pour les bénévoles du réseau. A noter qu'aucun bénéfice n'est retiré de la vente d'ESNcard par ESN France.

C. Les charges d'exploitation (512 700 €)

Le premier poste de dépenses en 2019 correspond aux charges diverses (redistribution des subventions versées), aux charges sociales et aux salaires. Les salaires et avantages s'élèvent en 2019 à 137 300 € contre 125 232 € en 2018. Les cotisations patronales et frais de visites médicales sont de 42 460 € en 2019 contre 44 205 € en 2018. Enfin, sur l'année 2019, nous avons recruté successivement 4 volontaires en services civiques d'une durée de 8-9 mois.

Viennent ensuite les dépenses liées aux différents projets portés par ESN France :

- Les déplacements et frais de missions s'élèvent à 48 690 € en 2019 contre 33 149€ en 2018. Les événements de réseau sont très nombreux (Plateformes nationales, déplacements internationaux, réunions de travail, déplacements de représentations...) et les frais liés au transport et à la participation de ceux-ci sont élevés. Mais ils permettent de renforcer l'animation du réseau et sont nécessaires au bon fonctionnement de l'association.

- Liés notamment aux supports BuddySystem, des frais de publicité et d'impression ont été réalisés et s'élèvent ainsi à 4 230 € contre 24 239 € en 2018.

ESN France a eu recours à des prestataires de services pour diverses missions techniques s'élevant à 12 548 € en 2019 contre 8761 €. Ces prestations de services servent à développer ESN France et ses projets comme le BuddySystem par exemple et ont diminué avec l'internalisation de certains couts avec notre développeur web.

Enfin de nombreuses dépenses supplémentaires diverses viennent s'ajouter ici : frais généraux de fonctionnement, achats de matériel divers, cotisations à d'autres réseaux (MEF, ligue de l'enseignement...)